



**Déclaration de la CGT au
Comité technique de l'administration centrale (CTAC)
du 4 juillet 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à ce CTAC pour discuter expérimentation du Centre de Gestion Financière et mise en œuvre du télétravail. Nous allons y venir.

Mais tout d'abord quelques remarques sur la situation générale.

Suite au découpage du ministère et à la nomination d'un nouveau ministre, nous nous interrogeons quant à l'impact sur les services notamment sur la DGEC et les services de la mer ainsi que le découpage des attributions entre ministres et secrétaires d'État.

En outre, le gouvernement vient d'annoncer une augmentation de 3,5 % du point d'indice. La CGT dénonce une mesure au rabais par rapport à la perte de notre pouvoir d'achat depuis une quinzaine d'année qui est d'au moins 15 % ! Cette augmentation de 3,5 % ne compense même pas l'inflation de ces derniers mois ! C'est une honte et cela traduit le mépris du gouvernement pour le service public et ses agent·e·s !

Pour la CGT c'est un minimum d'augmentation de 10 % du point d'indice qu'il faut dans un premier temps.

Pendant que notre pouvoir d'achat se réduit d'années en années, la rémunération du capital est exponentielle ! Ce gouvernement favorise ce gouffre insupportable et injuste qui s'élargit continuellement entre la rémunération au rabais du travail des agent·e·s publics et des salarié·e·s, et les cadeaux fait aux plus riches en capital.

Ce mépris envers le monde du travail se caractérise notamment par de plus en plus de travailleurs précaires, y compris dans notre ministère, par le recours de plus en plus généralisé à des apprentis, des vacataires, des stagiaires, payés au lance-pierre (quand ils sont payés !) au lieu d'emplois pérennes.

Ainsi, certaines sous-directions connaissent des problèmes de manque d'effectifs pérennes, ce qui entraîne des surcharges de travail et ce qui a pour conséquence des arrêts de travail d'agent·e·s épuisé·e·s et de gros retards dans le traitement de certains dossiers.

En outre, le système d'outils numériques, de plateformes, se généralise pour traiter les demandes avec des « tickets » sans interlocuteur identifié, c'est Kafka ! À l'origine les « tickets » étaient

destinés à gérer les files d'attente, aujourd'hui cela ne fait que décourager les agent·e·s, est-ce le but recherché ? Chacun est obligé de se faire son petit réseau afin d'avoir des réponses à ses questions sur sa carrière, ses primes, etc.

D'autre part, le PLF 2023 est en cours d'élaboration, nous voulons savoir ce qu'a demandé le ministère en termes d'ETP et de budget.

Concernant notre réunion d'aujourd'hui, et plus précisément l'expérimentation du Centre de Gestion Financière, la CGT subodore une nouvelle fois que ce système ne soit mis en place que pour contraindre les dépenses et les effectifs sans prendre en compte les besoins réels des services et des agent·e·s. Nous reviendrons sur ce sujet pendant la discussion, mais nous manquons d'éléments en l'état actuel et nous demandons des informations régulières sur la mise en œuvre de ce CGF.

Concernant le télétravail, si certaines de nos demandes en faveur des agent·e·s ont été prises en compte, nous regrettons que d'autres ne l'aient pas été, notamment :

- que la mention « majoritairement, partiellement ou non télétravaillable » dans les fiches de postes soit obligatoire et non pas une simple recommandation ;
- la fourniture par l'administration d'un fauteuil de bureau pour les télétravailleurs ;
- que le repas des agent·e·s qui télétravaillent dans un lieu différent du domicile mais en dehors du lieu de travail habituel, soient indemnisés, même si un restaurant se trouve sur ce lieu de travail habituel ;

Nous compléterons notre contribution sur ce point pendant la discussion.

Merci de votre attention.